

A.S.E.A.
Société par actions simplifiée au capital de 6 000 €
1 rue Mondésir - 44000 NANTES
503 838 997 RCS NANTES

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
DU 1er MARS 2025

A2 CONSULTING, SAS au capital de 62 100 € dont le siège social est 14 rue d'Ouessant - 75015 PARIS, immatriculée au RCS de Paris 431 476 001, agissant aux présentes par son président en exercice la SARL HJS SERVICES, elle-même représentée par son gérant Monsieur Jacques SCHRAMM,

Président de la SAS ASEA, a pris les décisions suivantes dans le respect de l'article 4 des statuts de la société :

PREMIÈRE DÉCISION
Transfert du siège social

Le Président décide de transférer le siège social du 1 rue Mondésir - 44000 NANTES au **4 Rue Voltaire 44000 Nantes**, à compter du **1^{er} mars 2025**.

DEUXIÈME DÉCISION
Modification corrélative des statuts

Le Président décide de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

Article 4 : Siège social

Le siège social de la société est fixé au 4 rue Voltaire - 44100 Nantes. Il peut être transféré en tout autre endroit du territoire français métropolitain, y compris en Corse, par décision de la collectivité des associés ou par décision de la Présidence qui est habilitée à modifier les statuts en conséquence. Toutefois, la décision de la Présidence devra être ratifiée par la plus prochaine décision collective des associés s'il y a plusieurs associés.

TROISIÈME DÉCISION
Pouvoir pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original des présentes à l'effet de procéder à la retranscription des décisions qui précèdent auprès du greffe du tribunal de commerce.

Pour A2 CONSULTING, Président
Jacques SCHRAMM

Jacques SCHRAMM

✓ Certified by  yousign